

Données complémentaires 2016



CORPORATION
FINANCIÈRE POWER



Données complémentaires 2016

À la Financière Power, nous sommes engagés à améliorer continuellement notre divulgation d'information relative à la responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

Le présent document fournit de l'information quantitative sur notre performance en matière de gouvernance et d'environnement, et il a pour but de compléter l'information qualitative disponible sur notre [site Web consacré à la RSE](#).

Étendue de ce document

Le contenu de ces données complémentaires sur la RSE a été élaboré en réponse aux demandes formulées par nos parties prenantes et en conformité avec les normes internationales de divulgation en matière de RSE, notamment les normes de la *Global Reporting Initiative* (GRI).

Les données complémentaires contenues dans ce document comprennent les principaux indicateurs de rendement en matière d'environnement et de gouvernance.

Environnement: nos données environnementales ont été consolidées selon l'approche du contrôle financier et incluent donc nos principales filiales, soit Great-West Lifeco et la Financière IGM. Les données correspondent aux années civiles se terminant au 31 décembre.

Gouvernance: les données relatives à notre gouvernance concernent la Financière Power et correspondent aux années civiles se terminant au 31 décembre, à moins d'indication contraire.

Vérification externe

Nous sommes engagés à assurer la qualité et l'intégrité des données que nous divulguons. Jusqu'à présent, nos données en matière d'environnement relatives aux émissions de GES ont été vérifiées par PricewaterhouseCoopers avec un niveau d'assurance modéré, conformément à la Spécification ISO 14064-3:2006 et en fonction des lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations de gaz à effet de serre.

Autres sources d'information

Les lecteurs qui souhaitent plus de renseignements sont invités à consulter notre [site Web consacré à la RSE](#), dans lequel nous rendons publics nos politiques, nos engagements et nos initiatives en matière de RSE. Ce site Web fournit aussi des exemples qui montrent comment notre philosophie de gestion responsable se traduit concrètement dans nos activités et à travers l'ensemble du groupe de sociétés de la Financière Power.

Nous fournissons de l'information sur nos progrès en matière de RSE à plusieurs de nos parties prenantes et nous participons annuellement au programme sur le changement climatique du CDP, accordant ainsi notre soutien aux initiatives de l'organisation pour accroître la transparence et la divulgation sur le changement climatique. Nos réponses au questionnaire du CDP sont disponibles sur la page [Efficacité énergétique et carbonique](#) de notre site Web consacré à la RSE.

La section [Gouvernance](#) de notre site Web corporatif contient aussi de l'information détaillée sur nos pratiques en matière de gouvernance corporative.

À titre de signataire du Pacte mondial des Nations Unies, nous publions chaque année une [Communication sur nos progrès](#) dans le cadre de notre engagement à aligner nos stratégies d'affaires et nos activités avec les dix principes universellement acceptés du Pacte mondial des Nations Unies en ce qui concerne les droits de la personne, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, et à poser des gestes qui font progresser les objectifs sociaux.



Abréviations

Les abréviations suivantes sont utilisées tout au long de ce document : \$C (dollars canadiens); Financière IGM (Société financière IGM); Financière Power ou la Société (Corporation Financière Power); GES (gaz à effet de serre); Great-West Lifeco (Great-West Lifeco Inc.); MWh (mégawatt-heure); RSE (responsabilité sociale d'entreprise); tCO₂e (tonne d'équivalent CO₂).

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	2016	2015	2014	2013
COMPOSITION DU CONSEIL						
GRI 102-22	Administrateurs	Nombre	12	12	12	13
GRI 102-22	Administrateurs membres de la haute direction	Nombre	3	3	3	4
GRI 102-22	Administrateurs non membres de la haute direction	Nombre	9	9	9	9
GRI 102-22	Administratrices	Nombre	2	2	2	2
GRI 102-22, 405-1	Diversité hommes-femmes au conseil	Pourcentage	17 %	17 %	17 %	15 %
Diversité des âges au conseil						
GRI 405-1	Plus de 70 ans	Nombre	2	2	1	2
GRI 405-1	Entre 50 et 70 ans	Nombre	10	10	11	11
GRI 405-1	Entre 30 et 49 ans	Nombre	0	0	0	0
GRI 102-22	Ancienneté au sein du conseil ^(a)	Moyenne du nombre d'années	15	15	14	17
GRI 102-22	Administrateurs indépendants	Nombre	9	9	9	7
GRI 102-22	Indépendance du conseil ^(b)	Pourcentage	75 %	75 %	75 %	54 %
GRI 102-22	Indépendance du comité d'audit	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %
GRI 102-22	Indépendance du comité des opérations entre personnes reliées et de révision	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %
GRI 102-22	Indépendance du comité de rémunération	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %
GRI 102-22	Indépendance du comité de gouvernance et des mises en candidature	Pourcentage	50 %	50 %	50 %	50 %
Taux moyen de présence aux réunions du conseil ^(c)			96 %	98 %	92 %	100 %
GRI 102-22	Administrateurs ne cumulant pas plus de 4 mandats ^(d)	Pourcentage	92 %	92 %	83 %	85 %

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	2016	2015	2014	2013
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION						
GRI 205-1	Activités évaluées en fonction des risques de corruption	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %
GRI 205-2	Employés ayant reçu la formation sur la lutte contre la corruption ^(e)	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %
GRI 205-3	Cas avérés de corruption	Nombre	0	0	0	0
HONORAIRES DES AUDITEURS ^(f)						
	Honoraires d'audit	\$C	992 000	945 000	931 000	1 077 000
	Honoraires liés à l'audit	\$C	133 000	190 000	209 000	283 000
	Honoraires pour services fiscaux	\$C	84 000	88 000	116 000	309 000
	Honoraires non liés à l'audit ^(hors taxes)	\$C	0	0	0	19 000
	Autres honoraires versés	\$C	0	0	0	0
	Honoraires versés aux auditeurs externes pour services autres que l'audit	Pourcentage	7 %	7 %	9 %	19 %
CONTRIBUTIONS À DES PARTIS POLITIQUES						
GRI 415-1	Montant des contributions à des partis politiques	\$C	0	0	0	0

Notes de bas de page/Méthodologie

- a. La Société croit que la continuité est essentielle au bon fonctionnement de son conseil et, par conséquent, n'a adopté aucune politique qui fixerait de façon arbitraire le nombre de mandats qu'un administrateur peut remplir ou l'âge auquel il devrait se retirer du conseil. De telles limites ne tiennent pas compte des particularités d'émetteurs comme la Financière Power et les sociétés de son groupe, qui exercent leurs activités dans un milieu très complexe et technique. Dans ce contexte, la Société estime que le fait de siéger au conseil pendant de nombreuses années, sans limite arbitraire, est crucial pour permettre aux administrateurs de bien comprendre ses diverses activités et celles des sociétés de son groupe et de faire un apport significatif au conseil.
- b. En date du 11 mai 2017, le conseil d'administration de la Société était composé de 12 administrateurs. Au sens des lignes directrices des ACVM, du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* et du *Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance*, et selon le conseil d'administration, les neuf administrateurs suivants (qui représentent une majorité de 75 % des administrateurs), soient Marc A. Bibeau, Gary A. Doer, Gérald Frère, Anthony R. Graham, J. David A. Jackson, Louise Roy, Raymond Royer, T. Timothy Ryan, jr et Emőke J.E. Szathmáry, sont indépendants et n'ont aucun autre lien qui pourrait raisonnablement nuire à l'indépendance de leur jugement dans le cadre de l'exécution de leurs obligations envers la Société.
- R. Jeffrey Orr, président et chef de la direction de la Société, n'est pas indépendant du fait qu'il est un haut dirigeant de celle-ci. Paul Desmarais, jr et André Desmarais, co-présidents exécutifs du conseil de la Société, qui remplissent des fonctions de direction au sein de celle-ci, ne sont pas indépendants. Pour plus de détails sur ce que nous entendons par indépendance, on peut se référer à la section [Gouvernance - Indépendance des administrateurs](#) du site Web de la Société.
- c. Pour l'exercice 2013, nous n'avons pas inclus l'Honorable Paul Desmarais, qui était dispensé d'assister aux réunions du conseil pour des raisons de santé.
- d. Il s'agit de mandats au sein de conseils d'administration de sociétés ouvertes ne faisant pas partie du groupe Power.
- e. Nous énonçons nos engagements en matière de lutte contre la corruption dans notre Code de conduite et de déontologie. Nous fournissons par ailleurs une formation spécifique sur notre Énoncé de politique anti-corruption et la Politique mondiale qui l'accompagne. Nous envoyons à tous les membres de notre personnel des rappels réguliers pour qu'ils gardent toujours à l'esprit leurs devoirs et responsabilités en vertu de cette politique. Nous exigeons également de tous nos administrateurs, dirigeants et employés qu'ils attestent au moins une fois par année de leur conformité aux exigences de notre [Code de conduite et de déontologie](#).
- f. Les honoraires des auditeurs sont divulgués dans la Notice annuelle de la Société, disponible à la section [Investisseurs](#) de notre site Web.

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	% vérifié par une tierce partie*	2016	2015	2014	2013 ^(c)
ÉMISSIONS DE GES^(b)							
	Émissions de GES (de portée 1, 2 et 3)^(c)	tCO ₂ e	86 %	186 346	186 534	198 663	203 165
	Émissions de GES (de portée 1 et 2)	tCO ₂ e	100 %	58 116	58 239	66 878	68 944
GRI 305-1	Émissions directes de GES (de portée 1) ^(d)	tCO ₂ e	100 %	17 920	18 263	22 318	22 938
GRI 305-2	Émissions indirectes de GES (de portée 2) ^(e)	tCO ₂ e	100 %	40 196	39 976	44 560	46 006
GRI 305-3	Autres émissions indirectes de GES (de portée 3)	tCO ₂ e	80 %	128 231	128 295	131 784	134 221
GRI 305-3	Déplacements d'affaires	tCO ₂ e	22 %	17 571	16 332	11 382	10 871
GRI 305-3	Déchets générés par les activités de la Société	tCO ₂ e	95 %	3 686	3 570	3 273	3 883
GRI 305-3	Transport en amont et distribution d'eau vers les immeubles corporatifs	tCO ₂ e	100 %	218	226	209	263
GRI 305-3	Biens et services achetés (papier)	tCO ₂ e		2 308	1 984	2 399	—
GRI 305-3	Actifs loués en amont ^(f)	tCO ₂ e	100 %	137	144	127	123
GRI 305-3	Actifs loués en aval	tCO ₂ e	5 %	14 108	14 264	15 387	15 672
GRI 305-3	Investissements ^(g)	tCO ₂ e	100 %	90 202	91 775	99 008	103 408
Intensité des émissions de GES^(h)							
GRI 305-4	Intensité des GES en fonction des revenus	tCO ₂ e par 100 000 \$C de revenus		0,118	0,160	0,160	—
GRI 305-4	Intensité des GES par ETP	tCO ₂ e par employé à temps plein (ETP)		2,19	2,37	2,91	—
GRI 305-4	Intensité des GES par pied carré	tCO ₂ e par 1 000 p.c.		6,956	6,971	8,005	—
Performance en matière d'émissions de GES							
GRI 305-5	Financière Power ⁽ⁱ⁾	Pourcentage		7,7 %	4,1 %	-5,8 %	-23,1 %
GRI 305-5	Great-West Lifeco ^(j)	Pourcentage		-19,6 %	-16,1 %	-7,0 %	—
GRI 305-5	Financière IGM ^(k)	Pourcentage		-71,6 %	-79,2 %	-24,4 %	—

* Les données ont été vérifiées par une tierce partie avec un niveau d'assurance modéré seulement pour l'année civile 2016. Dans les cas où moins de 100 % des données ont été vérifiées, le pourcentage a été établi à partir des données vérifiées couvrant la Financière Power, Great-West Lifeco et la Financière IGM.

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	2016	2015	2014	2013(c)
ÉNERGIE						
GRI 302-1	Énergie consommée au sein du groupe	MWh	257 839	262 354	285 201	—
GRI 302-1	Énergie directe (l)	MWh	88 472	90 082	102 825	—
GRI 302-1	Énergie directe renouvelable (m)	Pourcentage	5,8 %	5,6 %	0 %	—
GRI 302-1	Énergie indirecte (n)	MWh	169 367	172 272	182 376	—
GRI 302-1	Énergie indirecte renouvelable (o)	Pourcentage	19,9 %	19,8 %	19,4 %	—
Intensité énergétique (p)						
GRI 302-3	Intensité énergétique en fonction des revenus	MWh par 100 000 \$C de revenus	0,525	0,719	0,683	—
GRI 302-3	Intensité énergétique par ETP	MWh par employé à temps plein (ETP)	9,72	10,67	12,43	—
GRI 302-3	Intensité énergétique par pied carré	MWh par 1 000 p.c.	30,86	31,40	34,14	—
Performance énergétique						
GRI 302-4	Consommation d'énergie de Financière Power (q)	Pourcentage	-12,6 %	-10,4 %	-9,1 %	-10,2 %
GRI 302-4	Énergie renouvelable de la Financière IGM (r)	Pourcentage renouvelable	100 %	100 %	0 %	—
DÉCHETS (s)						
GRI 306-2	Poids total des déchets non dangereux	Tonnes	4 099	5 321	4 565	—
Méthodes d'élimination des déchets (s)						
GRI 305-4	Recyclage	Tonnes	1 992	3 286	2 656	—
GRI 306-2	Enfouissement	Tonnes	2 106	2 035	1 909	—
GRI 306-2	Déchets échappant à la décharge	Pourcentage	49 %	62 %	58 %	—
EAU (t)						
GRI 303-1	Total d'eau prélevée	Mètres cubes	649 394	663 740	636 327	—
	Intensité hydrique par mètre cube	Mètres cubes par 1 000 p.c.	78	79	76	—

Notes de bas de page/Méthodologie

- a. Nos données environnementales ont été consolidées selon l'approche du contrôle financier et incluent donc nos principales filiales, soit Great-West Lifeco et la Financière IGM. Nous estimons que ces filiales représentent, ensemble, approximativement 99 % de nos actifs.
- b. Nos émissions de GES ont été calculées en utilisant la méthodologie du Protocole sur les GES, qui comprend les sources de gaz à effet de serre suivantes : dioxyde de carbone, méthane et oxyde d'azote. Nous avons utilisé les coefficients d'émissions du Rapport d'inventaire national 1990-2014 – Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada (Ottawa, Environnement Canada, 2016) et avons appliqué les potentiels de réchauffement planétaire (GWP) tirés du Quatrième Rapport d'évaluation du GIEC.
- c. Nous avons utilisé 2013 comme année de référence pour la mesure des émissions de GES consolidées de nos filiales.
- d. Les émissions directes de GES de portée 1 incluent le gaz naturel, le diesel des génératrices de secours, le carburant des véhicules et les réfrigérants.
- e. Les émissions indirectes de GES de portée 2 incluent l'électricité et la vapeur et sont calculées en fonction de leur emplacement.
- f. Les actifs loués en amont comprennent l'énergie, les déchets et l'eau utilisés à nos édifices loués du siège social.
- g. Les émissions de GES de notre portefeuille d'investissement englobent le fonds d'investissement immobilier de Great-West Lifeco au Canada.
- h. L'intensité des émissions est en fonction de la totalité des émissions de GES de portée 1 et 2.
- i. La Financière Power s'est donnée pour objectif de réduire de 8 % la consommation d'électricité et de gaz naturel à ses édifices loués du siège social d'ici 2020, 2011 étant l'année de référence. La consommation d'électricité a diminué de 25 % depuis 2011, mais celle de gaz naturel a augmenté de 9 %. Il en résulte une augmentation de 8 % des émissions globales depuis 2011. Replacée dans son contexte, ceci ne représente qu'une augmentation totale de 4 tCO₂e depuis 2011.
- j. Great-West Lifeco s'est donnée pour objectif de réduire de 27,3 % d'ici 2025 les émissions de GES de portée 1 et 2 des immeubles situés au Canada dont elle est propriétaire et qu'elle occupe et de ses investissements immobiliers, et de 50,4 % d'ici 2036 (en utilisant 2013 comme année de référence). Ces cibles comprennent les émissions associées à la consommation d'électricité, de gaz naturel et de vapeur à son siège social et à ses propriétés immobilières.
- k. La Financière IGM s'est donnée pour objectif de réduire de 40 % d'ici 2020, et de 50% d'ici 2036, les émissions de GES de portée 1 et 2 dans tous les immeubles dont elle est propriétaire et qu'elle occupe au Canada, y compris le gaz naturel, le kérosène, les réfrigérants et l'électricité (en utilisant 2013 comme année de référence).
- l. L'énergie directe consommée correspond à l'énergie non renouvelable et renouvelable associée au carburant, incluant le gaz naturel, le kérosène, l'essence et le diesel.
- m. L'énergie directe renouvelable correspond au pourcentage de gaz naturel renouvelable acheté de Bullfrog Power par la Financière IGM par rapport à l'énergie directe totale consommée par l'ensemble de ses édifices corporatifs.
- n. L'énergie indirecte comprend l'électricité et la vapeur achetées.
- o. L'énergie indirecte renouvelable correspond à l'électricité obtenue de sources à faibles émissions de carbone (hydroélectricité au Québec et au Manitoba, et vapeur en Ontario) par rapport à l'énergie indirecte totale consommée par l'ensemble de ses édifices corporatifs.
- p. Les ratios d'intensité énergétique incluent l'énergie directe et indirecte et couvrent le carburant, l'électricité et la vapeur.
- q. La Financière Power s'est donnée pour objectif de réduire de 8 % sa consommation d'électricité et de gaz naturel à ses édifices loués du siège social d'ici 2020, 2011 étant l'année de référence.
- r. La Financière IGM s'est donnée pour objectif que 80 % du gaz naturel utilisé par les immeubles dont elle est propriétaire soit renouvelable d'ici 2020 (en utilisant 2013 comme année de référence). Pour y parvenir, la Financière IGM achète du gaz naturel vert de Bullfrog Power.
- s. Les volumes de déchets et les méthodes de disposition des déchets sont déterminés à partir des factures reçues des sociétés de collecte des déchets.
- t. L'eau prélevée réfère à l'eau consommée par les bureaux de Great-West Lifeco et de la Financière IGM.